

25 NOVEMBRE 2020

**JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION
DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES***

***NON
NON*** ***C'EST***



**Collectif genevois
de la Grève féministe**

**FB: GFGENEVE
INSTA: @GREVEFEMINISTEGENEVE
SITE/NEWSLETTER: WWW.GREVEFEMINISTE-GE.CH**

CRÉDIT: S. FRIEDLI

SANS CONSENTEMENT, C'EST UN VIOL !

Plus d'une femme* sur cinq en Suisse a subi un **acte sexuel non consenti**, qui reste très largement impuni. La loi et le fonctionnement de la justice sont inadaptés et dissuadent les femmes* de porter plainte : la justice attend des femmes* qu'elles puissent prouver leur résistance à l'agression et à la contrainte subies. De plus, la justice peine à considérer le non consentement au sein des couples comme un fait déterminant.

L'article 36.2 de la Convention d'Istanbul, ratifiée par la Suisse et entrée en vigueur en 2018, indique que : « le consentement doit être donné volontairement comme résultat de la volonté libre de la personne considérée dans le contexte des circonstances environnantes ».

Nous demandons que la révision du Code pénal abandonne la notion de contrainte et punisse tout acte sexuel non consenti.

NOUS MANIFESTONS POUR DIRE NON À TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Les **violences en couple** sont une réalité quotidienne pour des dizaines de milliers de femmes* : des menaces ou insultes jusqu'au meurtre. Environ 25 femmes* sont tuées par leur partenaire ou ex-partenaire et une cinquantaine font l'objet d'une tentative de meurtre chaque année en Suisse.

Une femme* sur trois subit au moins une fois dans sa vie professionnelle du **harcèlement sexuel**, et ses conséquences sont lourdes : atteinte à la santé, perte d'emploi, etc.

Dans la rue et les espaces publics, les femmes* sont régulièrement exposées à du **harcèlement de rue** : sifflements, gestes ou propositions obscènes, voire même agression physique

Les femmes* migrantes, tout particulièrement celles sans statut légal, sont spécialement vulnérables à toutes les formes d'abus et de violences, les agresseurs comptant sur le fait qu'elles n'oseront pas les dénoncer de peur de se faire renvoyer.

Les personnes LGBTQIA+ sont encore trop souvent exposées à l'intolérance, aux préjugés, mais aussi aux violences physiques et verbales.

Dans les soins, certain.es professionnel.les n'hésitent pas à abuser de la situation de dépendance de leurs patientes pour se livrer à des attouchements sexuels non voulus.

Dans les écoles, universités et autres institutions de formation, les élèves et étudiantes commencent à oser dénoncer certains actes de harcèlement sexuel et/ou

sexiste de la part de membres du corps professoral.

De manière générale, toutes les formes d'activités fortement hiérarchisées et les lieux où il y a des relations de pouvoir préparent le terrain aux abus. Comme l'a démontré la RTS...

Nous refusons l'impunité des auteurs de violences et réclamons des autorités qu'elles adoptent des mesures pour une véritable mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.

Nous réclamons une formation adéquate du personnel de la police, de la justice et des professions médicales sur la question des violences sexuelles.

Nous réclamons des statistiques sur toutes les formes de violences sexistes, en particulier les féminicides.

Nous refusons la violence institutionnelle, qui se manifeste au travers du système policier et judiciaire, lorsque les plaignantes ne sont pas crues, voire humiliées ou que les femmes* migrantes risquent l'expulsion.

Nous exigeons des mesures pour combattre le harcèlement sexuel sur les lieux de formation et dans l'espace public, comme il en existe au travail selon la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEG).

Nous demandons un programme d'éducation au consentement dans les écoles, dès le plus jeune âge.

**LA SUISSE N'ÉCHAPPE PAS À LA RÉALITÉ
DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
QUI TOUCHENT LA MOITIÉ DE LA POPULATION.
IL FAUT QUE CELA CESSE !**



Collectif genevois
de la Grève féministe